



Renouvellement de carte d'identité de mon fils mineur

Par Aurelieg34

bonjour,

je rencontre des difficultés avec la préfecture de ma région....

Séparé du père de mon fils depuis de nombreuses années, un jugement a été mis en place autorité parentale des 2 parents ect...

Nous n'avons plus de contact avec lui depuis très longtemps mais la préfecture me demande pour faire le renouvellement de la carte d'identité de mon fils mineur , la photocopie de sa carte d'identité et l'autorisation de son père... JE SUIS DANS UNE IMPASSE

J'ai réussi par le biais d'une personne tiers a a voir son numéro de téléphone mais celui ci refuse de me donner quoi ce soit

mon fils passe cette année son brevet et il me faut absolument sa carte d'identité

que faire ? quelqu'un a t'il eu le meme soucis que moi ?

Cordialement ,

Aurélie

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

j'habite une commune d'environ 5000 habitants et le renouvellement de ma CNI se fait en Mairie et non pas en préfecture.

Par ailleurs, je vous invite à faire un courrier au JAF ou juge des affaires familiales pour exposer la situation et demander une issue pour votre enfant.

Juge aux affaires familiales : JAF du TJ :

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/juge-affaires-familiales-tribunal-judiciaire-29573.htm>

Pour saisir le JAF : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764>